



Des news et  
des Watts



La newsletter d'information mensuelle  
de la centrale EDF de Cattenom

**N°5** ÉTÉ 2022



## VIE DE LA CENTRALE

### **NOËL À LA CENTRALE DE CATTENOM : DÉCOUVREZ LES COULISSES DE LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ**

Fort de son succès pour les Journées du Patrimoine prévues en septembre prochain qui sont désormais complètes, la centrale de Cattenom a décidé d'ouvrir de nouvelles dates pour inviter le grand public à découvrir ses coulisses du 19 au 22 décembre 2022. Une occasion unique de découvrir l'envers du décor qui transforme vos fêtes de fin d'année en une féerie de lumières et d'échanger avec les salariés du site présents 24h sur 24, 7 jours sur 7 pour fournir l'électricité dont le pays aura besoin cet hiver.

Après une conférence en salle sur le fonctionnement de la centrale et les enjeux de l'énergie, vous aurez la chance de découvrir la salle des machines et de découvrir l'envers du décor d'une salle de commandes.



#### **Dates des prochaines visites :**

Lundi 19/12 de 09h00 à 12h00 ou de 14h00 à 17h00  
Mardi 20/12 de 09h00 à 12h00 ou de 14h00 à 17h00  
Mardi 20/12 de 09h00 à 12h00 ou de 14h00 à 17h00  
Jeudi 21/12 09h00 à 12h00 ou de 14h00 à 17h00

L'inscription à ces visites est obligatoire.

Contactez-nous par téléphone au 03 82 51 70 41 ou par mail @ [cattenom-visites@edf.fr](mailto:cattenom-visites@edf.fr)

Au plaisir de vous accueillir !



### LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE CATTENOM RENOUVELLE SON PARTENARIAT HISTORIQUE AVEC LE SDIS 57

Jeudi 30 juin dernier, en présence de Patrick Weiten, Président du Conseil Départemental de la Moselle et Président du Conseil d'Administration du SDIS 57, du Contrôleur Général François Vallier, Chef de Corps et Directeur Départemental du SDIS 57, de Thierry Hegay, sous-préfet de Thionville, et de Jérôme Le Saint, Directeur de la centrale de Cattenom, la convention de partenariat liant EDF et le SDIS a été renouvelée.



#### Ensemble : prévenir, former, intervenir

La formation, les exercices, les entraînements, le travail de coordination des équipes d'EDF avec les secours externes sont autant de façon de se préparer à lutter contre l'incendie. C'est dans ce cadre que le CNPE de Cattenom poursuit une coopération étroite avec le SDIS du département de la Moselle.

La convention de partenariat repose sur 3 piliers : **la prévention, la formation et l'intervention.**

Chaque année, 5 exercices communs sont réalisés sur le site de Cattenom permettant de tester la coordination des équipes EDF et les pompiers du SDIS 57 sur la base de scénarios liés à la lutte contre l'incendie ou le secours aux blessés.

La convention prévoit également des immersions d'officiers, membres de la chaîne de commandement, et des visites des installations afin de parfaire la connaissance de la centrale pour les professionnels du feu.

A cela s'ajoute la mise en place de nombreuses formations communes :

- ✓ Pour le SDIS 57 : il s'agit de se familiariser avec les procédures et les techniques d'intervention des équipes EDF.
- ✓ Pour le personnel EDF : il s'agit de réaliser les recyclages incendie sur le site de manœuvre de l'unité opérationnelle de Thionville.

La centrale de Cattenom apporte également un soutien technique par l'achat de matériels qui pourraient être nécessaires à l'intervention des sapeurs-pompiers sur le terrain : camion d'appui, modules hydrauliques de grande puissance, cellule émulseur, etc.

Enfin, dans le cadre de la convention, un officier sapeur-pompier professionnel est détaché sur le site de Cattenom depuis 2007. Présent en permanence sur le site, son rôle est de faciliter les relations entre la centrale et le SDIS, de promouvoir les actions de prévention contre l'incendie, de conseiller le Directeur de la centrale et ses équipes. Il intervient également dans la formation des équipes de secours internes et des sapeurs-pompiers ainsi que dans la réalisation des exercices incendie de la centrale.



Sur le site de Cattenom, plus de 150 équipiers d'intervention issus des métiers de la Conduite ou de la Protection de site sont formés aux premiers gestes. Organisées en quart, ces équipes sont présentes 24h/24. Ces salariés ont un rôle majeur de reconnaissance et de secours. Ils sont formés aux premiers gestes et ouvrent la voie le temps de l'arrivée des secours externes du SDIS 57.



## TERRITOIRE

### LA RETENUE D'EAU DU MIRGENBACH PROVISoireMENT FERMÉE AU PUBLIC

En raison du faible débit d'eau mesuré sur la Moselle, l'accès à la retenue d'eau du Mirgenbach n'est plus autorisé au public depuis le 22 juillet 2022. La retenue d'eau du Mirgenbach est une réserve à usage industriel, destinée au refroidissement des installations de la centrale nucléaire de Cattenom. En temps normal, la centrale de Cattenom autorise sur ses berges certaines activités de loisir (pêche sportive et voile), encadrées par une convention.



Durant la période d'étiage de la Moselle (débit inférieur à 18,5 m<sup>3</sup>/seconde), la centrale de Cattenom limite ses prélèvements d'eau dans la rivière et utilise davantage le stock d'eau de la retenue.

La plus forte sollicitation de la retenue du Mirgenbach peut aboutir à la concentration, dans la retenue, de produits de traitement utilisés dans le circuit de refroidissement (partie non nucléaire de la centrale) pour lutter contre la présence de micro-organismes naturellement présents dans les milieux chauds ou humides.

En application du principe de précaution, comme cela a déjà été réalisé en juillet 2019 et en août 2020, l'accès à la retenue d'eau est limité, la pêche et les activités nautiques sont suspendues provisoirement, l'accès des promeneurs est restreint par des chaînes et des panneaux disposés autour de la retenue. Cette situation de faible débit de la Moselle n'a pas d'impact sanitaire aux abords de la retenue, ni sur la faune et la flore.

La réouverture de la retenue du Mirgenbach aux activités de loisir sera annoncée, en application de nos règles d'exploitation, après la fin de l'épisode d'étiage de la Moselle.



## INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**Le rapport annuel d'information du public relatif aux installations nucléaires du site de Cattenom est en ligne.** Établi au titre des articles L.125-15 et L.125-16 du code de l'environnement, ce document est disponible sur demande auprès de la mission communication ([cattenom-communication@edf.fr](mailto:cattenom-communication@edf.fr)) ou téléchargeable sur le site de la centrale de Cattenom.

[Consulter le rapport](#)

**La synthèse des données mensuelles relatives à la surveillance des rejets dans l'environnement est disponible sur notre site internet.**

[En savoir plus](#)

EDF SA 22-30 avenue de Wagram 75382 Paris Cedex 08 France – Capital de 1 551 810543 euros - 552 081 317 R.C.S Paris  
Direction Production Nucléaire Thermique CNPE de Cattenom Mission Communication B.P. 41 57570 Cattenom  
Directeur de la publication : Jérôme Le Saint - Rédacteur en chef : Coralie Dupont - Rédaction : Mission Communication  
Crédits photos : CNPE de Cattenom - Richard Lacour  
[www.edf.fr/centrale-nucleaire-cattenom](http://www.edf.fr/centrale-nucleaire-cattenom)  
<https://twitter.com/edfcattenom>  
N° vert : 0 800 10 09 08